2024 : OPÉRATION « ~~PLAN~~ FIN DE CARRIÈRE »

La décision du tribunal fédéral du 21 décembre 2022, qui a donné à Holcim le droit de détruire le plateau de la Birette sur la Colline de Mormont, a été motivée selon un certain « intérêt national supérieur » de la production du ciment et du béton.

Le tribunal fédéral, comme l' État de Vaud, n' ont pas considéré que la sauvegarde des générations futures et du vivant relevait de l' intérêt commun, à l' heure où Holcim, puissante multinationale du ciment ayant racheté Lafarge, est l'entreprise la plus polluante de Suisse. Le béton et l' industrie de la construction sont responsables de 40 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, et sous-tendent une industrie extractiviste ravageuse des terres. En 2021, elle a augmenté de 5 % son bilan carbone.

Alors que l'urgence est à la réduction de la production du béton, Holcim nous bassine avec le « béton bas carbone ». Mais nous ne disposons d' aucune preuve que cette solution soit utile au point de baisser les émissions carbones selon les exigences des accords internationaux. Digne de l' attitude de l' autruche, Holcim se félicite chaque année de l' augmentation de leurs profits, sans parler de l' urgence de baisser massivement la production de béton. Il est temps de les empêcher de nuire et de les faire ralentir. Le Plan directeur des carrières, « fait en collaboration avec les exploitants et leurs bureaux mandatés privés » vaudois sera réactualisé en 2024. Il détermine les gisements de graviers qui sont exploités dans le Canton. Ces deux éléments amènent Grondements des Terres à vous présenter l' « opération ~~plan~~ fin de carrière »

(1) Pas de travaux avant 2026

En 2006, lors des premiers travaux archéologiques qui avaient permis de découvrir que le Mormont abritait des vestiges celtes uniques, les archéologues avaient fait remonter qu' ils n' avaient pas disposé de suffisamment de temps pour les fouilles. Aujourd' hui, le site historique celtique fait l' objet d' une exposition au Palais de Rumine (Sacré Mormont!) financée par l' État de Vaud. Dans la mise à l' enquête de 2015 pour la destruction du Plateau de la Birette, Holcim avait annoncé qu' il y aurait deux ans de fouilles. Aujourd' hui, nous exigeons que ces deux ans de fouilles archéologiques soient respectés et que les travaux d' exploitation ne commencent pas avant la fin des deux ans : qu' aucun chantier d' Holcim n' ait lieu avant 2026.

(2) En attendant Girod : appel à la démission de François Girod

Et à sa reconversion en éco-warrior

Le (co)directeur stratégique d' Holcim Éclépens continue de croire que son entreprise pourra sauver le climat. Nous l' appelons donc à démissionner pour participer activement et sincèrement à la bifurcation vers une société écologique.

(3) Lancement d' un comité inter-organisation de veille sur les carrières

Dans la région, les entreprises Holcim et Orllati se partagent les terres paysannes en jouant au monopoly avec. L' enquête « Béton – la fin d' une ère » retrace les guerres d' accaparement des terres que ces deux géants du béton et de la construction se font. Parfois, des paysan-ne-s sont mis-e-s de côté de leurs propres fermes pour que les bétonneurs les rachètent. Aucun dispositif étatique ne permet de contrôler cet accaparement des terres. C' est pourquoi nous lançons un **comité de veille sur les carrières** en vue de mettre des freins aux carrières / gravières qui détruisent les terres.

À Vufflens-la-Ville, nous étions parvenues à arrêter le projet d' une gravière Orllati.

Nous revendiquons la création d' un registre de vérification des terres que possèdent (et s'accaparent) les cimentiers et entreprises de la costruction.

(4) Appel à bloquer Holcim lors de leur Assemblée générale en mai

Finalement, nous annonçons un appel à bloquer Holcim début mai, à la date de leur AG. Nous apprendrons à nouveau qu' ils ont augmenté leurs profits et leurs dividendes pour leurs actionnaires, plutôt que de se soucier des terres qu' ils ravagent et du climat qu' ils bouleversent. Nous voulons le ralentissement de la production du béton et démentir le mythe du béton bas carbone. Nous voulons un terme aux liens entre l' État et les entreprises privées du béton.

À l' heure où le dérèglement climatique, la perte irréversible de biodiversité et les crises socio-environnementales ne sont plus discutables, utiliser les moyens politiques traditionnels pour obtenir une justice sociale et climatique ne suffira pas.

Rejoignez-nous, formons des résistances climatiques, territoriales et paysannes contre l' artificialisation et l' accaparement des terres, reprenons les terres aux industries qui les détruisent ! Grondements des Terres